



Semaine de la réduction des déchets

La semaine de la réduction des déchets a été initiée nationalement par l'ADEME (1) et vise à sensibiliser la population sur la prévention des déchets ménagers et à inciter chacun à agir concrètement pour réduire ses déchets par le biais d'une consommation responsable.

Cette année, seules des associations citoyennes se sont mobilisées pour organiser des manifestations, souvent ludiques, visant à mieux faire connaître cette problématique et à donner des pistes de réflexion. Il faut saluer ces initiatives et l'action des bénévoles.

Par contre nous sommes contraints de déplorer le désintéressement complet de la communauté de communes. Une simple visite sur le site internet de l'ADEME montre que la communauté de communes de Landerneau est pratiquement la seule collectivité du Finistère à ne pas participer à cette manifestation (2).

Cette semaine est aussi un temps privilégié pour faire le point sur la gestion des déchets ménagers par la collectivité. L'année 2008 aura malheureusement été marquée par la décision de la communauté de communes de suspendre le compostage des déchets ménagers au profit de l'incinération. C'est un formidable bon en arrière qui trouve son origine dans une gestion calamiteuse de l'usine de compostage de Plouédern (SIVALOM) ainsi que dans des résultats insuffisants de la collecte sélective.

Au moment où la communauté de communes a pris l'option de recourir à l'incinération à partir de janvier 2009, elle avait pointé du doigt la mauvaise qualité du compost produit à l'usine. Or il est apparu lors d'une réunion (28 octobre 2008), que cette décision avait été prise sans avoir pris connaissance de la synthèse sur la qualité du compost en 2007 (3). Par contre, DES a pu consulter le rapport d'exploitation du SIVALOM. On y constate que malgré le durcissement de la norme, **le compost produit à Plouédern respecte tous les critères de la réglementation, sauf celui d'une teneur un peu trop grande en débris de verre (3.78% au lieu de 2%).**

Une analyse plus fine montre qu'en améliorant la collecte sélective du verre d'une valeur de 1,8 kg par habitant et par an, on respecterait la norme. C'est un objectif facile à atteindre comme en témoigne la comparaison avec d'autres collectivités (et les mauvais résultats de Landerneau-Daoulas).

Collecte sélective du verre

Landerneau Daoulas	: 33 kg/habitant/an
Morlaix (agglomération)	: 41 kg/habitant/an
Lorient (agglomération)	: 48 kg/habitant/an
Dannemarie (Alsace)	: 53 kg/habitant/an

Cette analyse renforce encore l'idée que si la communauté de communes se «retroussait les manches», on arriverait à faire en sorte que le compost de Plouédern respecte les normes. Par contre persister à suspendre le compostage consiste à avouer l'échec des politiques menées lors de la précédente mandature tant au niveau du SIVALOM qu'à la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas, conduisant à l'incinération de nos poubelles à partir du 1^{er} janvier 2009

Landerneau, le 24 novembre 2008

Christophe Winckler

- (1) 22 au 30 novembre 2008.
- (2) <http://www.reduisonsnosdechets.fr/pdf/srd07/BRETAGNE.pdf>
- (3) « *La qualité du compost pour l'année 2007 n'est pas connue des services de la communauté de communes* » (Compte-rendu groupe de travail de la Charte environnement du 28/10/2008)